



Comité Technique des DDI du 4 octobre 2018 Destination Etat « modul-illisible » ?

Monsieur le Président,

Il y a tout juste un mois, nous exprimions devant vous que **nous n'étions pas dupes quant aux objectifs de la circulaire « Etat territorial »**, déclinions quasi sans filtre du quasi-rapport « CAP 2022 ». Vous nous rassuriez en nous indiquant que l'exercice demandé aux préfets ne partait pas des baisses d'effectifs mais des missions de service public. **Ou comment en un mois et demi ré-inventer le service public républicain...** Entre temps, est passé l'exercice de présentation du PLF 2019 dans chaque CTM des ministères présents en DDI, et force est de constater **qu'ils figurent pour la plupart dans le peloton de tête des bons élèves ou des victimes du plan de suppression massive de poste « AP 2022 »**. Si la facture 2019 fera déjà très mal aux DDI comme à l'ensemble des services ministériels, **qu'en sera-t-il les années suivantes lorsque le gouvernement mettra en œuvre son objectif toujours assumé de supprimer 50 000 postes d'ici 2022 ?** Soit 15 000 par an après les 1 600 de 2018 et les 4200 de 2019 ! Alors oui, un des objectifs assignés aux copies demandées d'ici le 15 octobre est bien **de trouver les leviers pour mettre en œuvre ce plan de suppression massive d'emplois**. La preuve, toute réflexion sur une mission part localement du questionnement sur les ETP qui y sont consacrés ! En la matière, personne n'est dupe...

Il y a tout juste un mois, nous pointions devant vous **le risque d'atomisation de l'État territorial** sous l'influence d'une part des envies de captation du ministère de l'Intérieur sur les DDI et une partie des directions régionales, et d'autre part du message « modulateur » de Matignon. Les premières remontées du terrain sur les idées foisonnantes qui commencent à émerger ne peuvent que nous conforter dans cette crainte, **avec au programme fusions de DDI, suppression pure et simple de ces mêmes DDI, fusion de directions régionales, transfert des UD des DREAL**, tout ceci au-delà des ingrédients de base de la circulaire du 24 juillet (suppressions de missions, mutualisations, fusion de SG, transferts budgétaires, déconcentration...). Lorsque nous vous interrogeons le 6 septembre dernier sur le fait qu'un cadrage national sanctionnera (ou pas) les suites qui y seraient données, vous en avez pris bonne note sans nous apporter de réponse. Cela illustre bien toute l'étendue du champ des possibles et **le risque majeur de basculer dans un Etat « modul-illisible » pour le citoyen et pour les fonctionnaires**. Mais n'est-ce pas l'objectif pour ne garder comme point de repère unique la préfecture ?

Puisque l'on parle d'illisibilité, ayez conscience que le big-bang organisationnel tel qu'imaginé par certains **entraînerait une autre forme d'illisibilité : celle du format des instances de dialogue social !** Au delà du fait qu'il faudrait recommencer le scrutin du 6 décembre dans nombre de services déstructurés/recomposés, avez-vous conscience qu'il est déjà compliqué aujourd'hui de définir la complémentarité entre le CT des DDI et les CTM, de savoir où l'on doit parler des SIDSIC ou des DRDJSCS ? **Imaginons ce qu'il en serait avec 100 organisations territoriales différentes ?** Mais tout cela n'est-il pas voulu pour mieux pouvoir démontrer que « le dialogue social, c'est trop lourd », pour mieux pouvoir affirmer que « le dialogue social, ça suffit ! ».

Sur ce sujet justement, il y a tout juste un mois, nous vous démontrions que **les instances réglementaires** régulièrement constituées suite aux élections de 2014 **étaient soigneusement écartées de toute concertation** sur le processus initié par la circulaire du 24 juillet. Ce qui, à quelques semaines du scrutin du 6 décembre, pouvait se lire comme **un encouragement plutôt ambigu du gouvernement aux candidats potentiels et aux électeurs pour s'engager pour la réussite du processus électoral**. Mais ceci n'est-il pas voulu là aussi ? Au delà des informations délivrées de manière informelle par vos services, nous attendons aujourd'hui de premiers éléments de réponse, **pour que les comités techniques locaux et nationaux aient leur mot à dire avant toute décision**.

Il y a tout juste un mois, nous vous alertions sur les tentatives d'**instrumentalisation des agents**, appelés dans certaines directions à faire eux-mêmes des propositions de suppressions de missions. Depuis, la dernière réunion du CHSCT des DDI a permis d'avoir connaissance du projet « Dialogue professionnel / Dialogue social » porté par vos services avec le soutien financier du FIACT, pour « mener une étude-action portant sur les modalités de conduite du changement au sein des DDI et plus particulièrement sur l'association des agents et des instances de dialogue social aux transformations organisationnelles ». **En résumé, comment rendre les agents co-responsables de la suppression de leur poste....ou au choix de celui de leur voisin de bureau**. Force Ouvrière a refusé de participer à cette démarche qui fleure bon le lean-management accommodé à la sauce AP 2022.

Pour leur donner une alternative permettant de réellement peser sur leur avenir et l'avenir du service public, **cinq organisations syndicales de la Fonction Publique ont relayé l'appel inter-professionnel du 9 octobre**, pour obtenir :

- Le dégel de la valeur du point d'indice et des augmentations générales des salaires ;
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- Les créations d'emplois dans les nombreux services qui en ont besoin ;
- La résorption de la précarité et un plan massif de titularisation ;
- Le renforcement du statut général et des statuts particuliers ;
- L'amélioration des systèmes de retraite par répartition et le maintien des régimes spéciaux ;
- La défense et le développement des missions publiques ;
- L'arrêt des réformes régressives engagées contre les intérêts des usagers et des personnels.

Car défendre le service public à tous les niveaux et le statut général de la fonction publique comme piliers de l'équilibre social et républicain, **c'est construire une alternative possible**.

Le service public n'est pas désincarné, ce sont des femmes et des hommes qui le font vivre fièrement, c'est un esprit qui l'habite. **Le défendre c'est faire la République, le construire c'est faire l'Histoire !**

Je vous remercie.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – contact@fagefo.fr
Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – fnecfp@fo-fnecfp.fr
Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – contact@feets-fo.fr
Fédération des Finances – fo.finances@wanadoo.fr
46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris